

Décision Générale colonial

Décision n° 59-313-1922 Secours.

n° 59-313-1922

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 11 décembre 1922
Numéro JO n° 313 du 31/12/1922	Date du numéro 31 décembre 1922

TEXTE INTÉGRAL

un secours de 100 francs est alloué à la nommée Ouellah Ouabéri, veuve d'un askari décédé en activité de service.